

Afin d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, ce document utilise le masculin générique.

Titre : Educateur
Mesure : BIP Jeunes
Ligne hiérarchique : Le responsable de mesure
Suppléance : Les membres de l'équipe ou le responsable de mesure
Lieu de travail : Avenue de Sévelin 32C, 1006 Lausanne

1. Mission générale du poste

Accompagner les participants en vue d'une intégration socioprofessionnelle en privilégiant l'orientation vers une voie de formation professionnelle qualifiante, ceci dans le respect de la Charte de l'Association Mobilet'.

2. Domaines clés de responsabilités et tâches liées à celles-ci

- Accompagner le participant dans l'élaboration de son projet professionnel
 - S'assurer que le participant remplisse toutes les conditions requises pour suivre la mesure
 - Prendre en compte sa situation psychosociale et médicale pour co-construire un programme adapté, en collaboration avec le réseau
 - Evaluer la faisabilité de son projet professionnel et le soutenir dans sa réalisation
 - Planifier le programme avec le participant
 - L'accompagner dans ses démarches pour une entrée en formation
 - Gérer les absences
 - Mener des entretiens individuels réguliers tout au long de la mesure
 - Consigner après chaque entretien toute information et observation utile dans le journal
 - Etablir des bilans hebdomadaires avec le participant
 - Etablir des bilans réguliers et un bilan final avec le réseau
 - En cas de fin de mesure sans solution ou d'interruption, l'orienter vers une autre structure adaptée à sa situation
- Animer des activités de groupe
 - Proposer et animer des ateliers dans divers types d'activité
 - Animer l'atelier TRE
- Collaborer avec les différents intervenants
 - Transmettre toutes informations utiles aux collègues impliqués dans le suivi des participants
 - Collaborer avec les éducateurs, les enseignants, les MSP ou autres collaborateurs de l'Association Mobilet'
 - Favoriser et maintenir le lien avec le réseau professionnel
 - Être la personne de contact vis-à-vis des assistants sociaux, des case-manager de la T1, du corps médical, des parents de participants mineurs, des entreprises, etc.)
 - Participer au colloque d'équipe et à la supervision
- Veiller au respect du cadre et de la mission de la mesure
 - Prendre connaissance du référentiel de prestations des MIS-T
 - Informer la hiérarchie en cas de dysfonctionnement au sein de la mesure
 - Participer au maintien, au développement et à l'amélioration de l'organisation interne
 - Veiller à la maintenance des locaux et au respect du matériel
 - Respecter l'astreinte au secret de fonction ainsi que le règlement sur la protection des données

3. Compétences requises

- Compétences relationnelles
- Compétences administratives et rédactionnelles
- Connaissances des métiers et de leurs exigences